S/2008/826 **Nations Unies**



Conseil de sécurité

Distr. générale 29 décembre 2008 Français Original: anglais

Lettre datée du 23 décembre 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la question de la poursuite de la mission de mon Envoyé spécial pour les régions victimes de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), M. Joaquim Alberto Chissano, l'ancien Président du Mozambique. Comme vous vous le rappelez certainement, le 21 novembre 2007, j'ai proposé que le mandat du bureau de liaison temporaire soit prorogé et que ce bureau soit converti en mission politique spéciale de l'Envoyé spécial pour les régions victimes de l'Armée de résistance du Seigneur pendant un an, jusqu'au 31 décembre 2008 (voir S/2007/719), proposition qui a été par la suite avalisée par les membres du Conseil de sécurité. Cette mesure devait permettre à mon Envoyé spécial de mener à terme les pourparlers de paix.

En mars 2008, le Médiateur en chef et Vice-Président du Gouvernement du Sud-Soudan, Riek Machar Teny, et M. Chissano ont réussi à amener les parties à conclure leurs négociations et à signer des accords sur tous les points de l'ordre du jour. Malheureusement, le chef de la LRA, Joseph Kony, n'a toujours pas signé l'Accord de paix final, qui porte le fondement des divers accords. Suite à son dernier refus de signer l'Accord, la République démocratique du Congo, l'Ouganda et le Sud-Soudan ont lancé une attaque militaire commune contre ses camps dans l'est de la République démocratique du Congo. J'ai été informé que cette opération militaire avait pour objet non de faire dérailler le processus de paix mais de forcer Joseph Kony à assembler ses forces rebelles à Ri-Kwangba (Sud-Soudan) et à signer l'Accord de paix final.

Il est donc possible que le processus politique, suspendu au début de décembre par le Médiateur en chef, reprenne sous peu. Le Gouvernement ougandais demeure résolu à poursuivre le processus de paix et il ne tient qu'à Joseph Kony de signer l'Accord de paix final. En attendant, grâce aux négociations menées jusqu'à présent, la sécurité a été rétablie dans le nord de l'Ouganda, l'activité économique reprend progressivement et les personnes déplacées sont rentrées chez elles. C'est pourquoi il importe que mon Envoyé spécial puisse poursuivre, en mon nom, sa mission de bons offices dans la région avec l'appui du Bureau à Kampala.

Le mandat du Bureau de mon Envoyé spécial se terminera à la fin du mois. Je recommande donc qu'il soit prorogé pour une autre période d'un an, jusqu'au 31 décembre 2009, de façon que mon Envoyé spécial puisse continuer à œuvrer à l'instauration d'une paix durable dans le nord de l'Ouganda. Au cas où le Conseil de

sécurité déciderait de proroger le mandat de la mission politique spéciale jusqu'au 31 décembre 2009, celle-ci conserverait le même mandat.

Le Bureau continuerait d'exercer les fonctions suivantes : a) aider l'Envoyé spécial à établir une relation de confiance mutuelle entre les parties et la médiation et à renforcer leur foi dans le processus politique; b) aider l'Envoyé spécial à coordonner les activités entre les protagonistes régionaux, les donateurs et les organisations de la société civile; c) assurer le suivi des pourparlers de paix au nom de l'Envoyé spécial et promouvoir la conclusion d'un accord entre le Gouvernement ougandais et la LRA avec l'appui des ambassadeurs africains; d) coordonner les activités des cinq ambassadeurs/garants africains participant au processus de paix; e) faire office de centre de liaison pour les activités menées par l'Envoyé spécial à l'échelon régional, y compris la coordination des activités internationales à l'appui des pourparlers; f) assurer la liaison avec toutes les parties prenantes en Ouganda et dans la région; g) suivre et analyser l'évolution de la situation interne et régionale sur les plans politique et sécuritaire en Ouganda et dans les pays voisins; h) coordonner les activités de l'antenne temporaire à Djouba; i) rester en consultation étroite avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo et la Mission des Nations Unies au Soudan pour les questions liées à la sécurité et aux aspects militaires ayant trait au mandat de l'Envoyé spécial.

(Signé) Ban Ki-moon

08-67108